

étaient loin de pouvoir répondre aux besoins, car les petits hôpitaux, en apportant leurs dotations, avaient apporté aussi leurs charges, et bien souvent, par suite de l'affluence des malheureux, le coffre des aumônes, dont un des conseillers gardait la clé (1), restait à sec, et la ville, malgré sa bonne volonté, ne trouvait pas, dans sa propre caisse, de quoi financer. Pour parer à tant de détresse, le Consulat prit le parti de solliciter incessamment des secours en argent ou en nature, de la part des citoyens aisés. Il créa un quêteur en titre, chargé de recueillir chaque jour, dans la cité, de rue en rue, de maison en maison, des aumônes réclamées de la pitié charitable de chacun pour la nourriture et l'entretien des pauvres de Dieu et des serviteurs de la maison. Fréquemment, les aumônes ainsi recueillies produisirent l'appoint nécessaire, mais fréquemment aussi, elles furent insuffisantes, et dans ce cas, alors, les fonds municipaux venaient combler le déficit. De 1484 à 1490, la moyenne de la subvention qu'ils eurent à fournir fut de 30 sous par semaine. Les articles des comptes des receveurs, relatifs à cette dépense, sont d'ordinaire ainsi libellés : « *A la femme qui gouverne l'ospital du pont du Rosne, ou à Estienne, servente dudit ospital, pour nourrir et alimenter les serviteurs et povres d'icelluy, en deffault d'aumosnes, XXX sous (2).* »

Pendant cette période, le personnel qui desservait l'hôpital du pont du Rhône, sous la direction immédiate du Consulat, se composait :

1° D'une veuve nommée Etiennette, qui en avait l'ad-

---

(1) Arch. municip., BB. 21, f. 3.

(2) Ibid., CC. 504 à 507.